



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 10  
SEPTEMBRE 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED  
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur Mathieu Vigneault	Conseiller

**ÉTAIENT ABSENT.ES:**

Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Monsieur François McKinnon	Conseiller
Madame Lyne Hounsell	Conseillère

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTES :**

Denis Landry	Directeur général
Annick Latreille	Adj. directrice général
Andréanne Rochette-Hounsell	Adj. administrative

---

**1. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19h05.

---

**2. MOMENT DE RÉFLEXION**

Le moment de réflexion est fait par le maire, monsieur Henri Wapistan. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

---

**3. RÉOLUTION N<sup>o</sup> 2024-152  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA  
SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024 : ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyée par le conseiller Mathieu Vigneault, et résolu à l'unanimité;

**D'**

---

**4. RÉOLUTION N<sup>o</sup> 2024-153  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10  
SEPTEMBRE 2024 : ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

**D'**

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 10  
SEPTEMBRE 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED  
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**5. RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2024-154  
DESTINATION NATASHQUAN (COPACTE) / SOUTIEN  
FINANCIER 2024 / VERSEMENT EN AOÛT 2024:  
ENTÉRINEMENT DE VERSEMENT**

*La conseillère Renée Lapierre déclare son conflit d'intérêt et se retire de ce point.*

**ATTENDU** le soutien financier de la Municipalité de Natashquan auprès de Destination Natashquan (COPACTE) et les fonds, destinés à l'organisme, prévus lors de l'adoption du budget de 2024;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par le conseiller Mathieu Vigneault, et résolu à l'unanimité;

**QUE** soit entériné le décaissement effectué par l'administration municipale en août 2024 d'un troisième versement au montant de dix mille dollars (10 000,00 \$) à l'organisme.

---

**6. RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2024-155  
ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DU PERSONNEL  
TECHNIQUE DE LA FQM / PGA-EAU : AUTORISATION**

**ATTENDU** que la FQM a mis en place un service d'ingénierie, des infrastructures et de l'adaptation aux changements climatiques pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

**ATTENDU** que la Municipalité de Natashquan désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l'ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**QUE** le conseil municipal autorise la Municipalité de Natashquan à utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et que la Municipalité de Natashquan, à cette fin, conclut une entente avec la FQM.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 10  
SEPTEMBRE 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED  
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**QUE** le maire, monsieur Henri Wapistan, et le directeur général, monsieur Denis Landry, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente visant la fourniture de services techniques par la FQM applicable pour l'ensemble des municipalités.

**QUE** le directeur général, monsieur Denis Landry, soit autorisé à effectuer toutes formalités découlant de cette entente.

---

**7. RÉSOLUTION N° 2024-156  
COMPOSTAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES / DEMANDE  
D'AIDE FINANCIÈRE PAR LA MRC DE MINGANIE DANS LE  
CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AU COMPOSTAGE  
DOMESTIQUE ET COMMUNAUTAIRE (ACDC):  
MANDATAIRE**

**ATTENDU** que les municipalités ont l'obligation de mettre en place le traitement des matières putrescibles et compostables pour 2025;

**ATTENDU** l'opportunité de demande d'aide financière par la MRC de Minganie dans le cadre du programme d'Aide au compostage domestique et communautaire pour l'achat de composteurs domestiques;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

**QUE** la Municipalité de Natashquan désigne la MRC de Minganie comme mandataire de la Municipalité dans le cadre de la demande d'aide financière dans le programme d'Aide au compostage domestique et communautaire (ACDC), afin d'implanter le compostage domestique et communautaire sur son territoire.

**D'autoriser** le directeur général, monsieur Denis Landry, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Natashquan, tous documents jugés pertinents à l'appui de cette demande.

---

**8. RÉSOLUTION N° 2024-157  
AÉROPORT CYNA / APPEL DE CANDIDATURES POUR UN  
OPÉRATEUR PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN AÉROPORTUAIRE:  
AUTORISATION**

**ATTENDU** que monsieur Gaétan Landry a fait part à l'administration municipale le 07 août 2024 de son intention de quitter ses fonctions à l'aéroport de Natashquan le vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2024;

**ATTENDU** qu'il est nécessaire de procéder à l'embauche d'un.e nouvel.le employé.e affecté.e à l'entretien aéroportuaire;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 10  
SEPTEMBRE 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED  
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyée par le conseiller Mathieu Vigneault, et résolu à l'unanimité;

**D'autoriser** l'administration municipale à procéder à un appel de candidatures pour un poste d'opérateur à l'entretien aéroportuaire à l'aéroport de Natashquan.

---

**9. RÉSOLUTION N° 2024-158  
POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE  
DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT, DE VIOLENCE ET  
D'INCIVILITÉ AU TRAVAIL : DÉPÔT ET ADOPTION**

**ATTENDU** que toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

**ATTENDU** que la *Loi sur les normes du travail* prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

**ATTENDU** que la Municipalité de Natashquan a adopté une telle politique le 14 janvier 2019 (résolution n° 2019-007) et qu'une mise à jour s'impose à la suite de l'adoption de la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail*;

**ATTENDU** que la Municipalité de Natashquan s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

**ATTENDU** que la Municipalité de Natashquan ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail;

**ATTENDU** qu'il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir le maintien d'un milieu de travail sain;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

**D'accepter** en dépôt la politique telle que présentée et rédigée.

**QUE** la Municipalité de Natashquan adopte la *Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail*.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 10  
SEPTEMBRE 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED  
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**10. RÉSOLUTION NO 2024-159  
RÉEMBAUCHE TEMPORAIRE DE MONSIEUR GHISLAIN  
LANDRY / TRAVAUX PUBLICS : AUTORISATION**

**ATTENDU** que des travaux publics sont prévus à l'automne, notamment au camping municipal, à la patinoire et dans le secteur du parc intergénérationnel;

**ATTENDU** le besoin de pourvoir un poste temporaire de préposé aux travaux publics;

**ATTENDU** le lien d'emploi établi entre la Municipalité et monsieur Ghislain Landry;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

**D'autoriser** l'administration municipale à embaucher monsieur Ghislain Landry pour une période de quelques semaines selon les conditions et modalités déterminées.

---

**11. RÉSOLUTION NO 2024-160  
PARC POUR ENFANTS / ESKAIR AMÉNAGEMENT /  
NOUVELLE SOUMISSION : AUTORISATION**

**ATTENDU** que la Municipalité de Natashquan, dans le cadre de son projet de parc intergénérationnel, a reçu confirmation du soutien financier de la Société du Plan Nord (Fonds d'initiatives nordiques) et du ministère de l'Éducation (PAFIRSPA);

**ATTENDU** la soumission révisée par l'entreprise Eskair Aménagement, à la demande de l'administration, pour les modules de jeux et leur installation;

**ATTENDU** que l'entreprise Eskair Aménagement est l'unique fournisseur de modules de jeux en bois de cèdre qui sont adaptés au milieu salin de bord de mer;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

**D'autoriser** le directeur général à accepter la soumission au montant de cent dix-sept mille sept cent soixante-dix-sept dollars et cinquante-deux sous (117 777,52 \$, avant taxes), incluant l'installation.

**D'autoriser** l'administration municipale à procéder au paiement d'une première facture équivalant à 33% du coût pour la préparation en usine des modules en bois.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 10  
SEPTEMBRE 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED  
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**12. RÉSOLUTION NO 2024-161**

**TECQ 2019-2024 / RACCORDEMENT DES PUIITS DE  
CAPTATION D'EAU POTABLE / SOUMISSION ENTREPRISE  
CWA MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ: ACCEPTATION**

**ATTENDU** que la Municipalité de Natashquan doit procéder à des travaux mécaniques et électriques en lien avec les raccordements et la mise en service de quatre puits de captation d'eau brute;

**ATTENDU** la soumission reçue de l'entreprise CWA Mécanique de procédé au montant de cent quinze mille dollars (115 000\$, avant taxes) pour effectuer lesdits travaux;

**ATTENDU** la recommandation favorable à l'acceptation de la soumission par la firme Tetra Tech QI Inc.;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par le conseiller Mathieu Vigneault, et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'acceptation de la soumission telle que présentée.

D'autoriser l'administration municipale à procéder au paiement d'une première facture équivalant à 15% du coût total des travaux prévus et d'en autoriser le décaissement.

---

**13. RÉSOLUTION NO 2024-162**

**BÂTIMENT DE LA BRASSERIE LA MOUCHE / DISCUSSION  
EN VUE D'UNE ÉVENTUELLE ACQUISITION : MANDATAIRE**

**ATTENDU** le désir des membres du conseil de s'informer en vue d'une possible acquisition du bâtiment actuellement occupé par la Brasserie La Mouche;

**ATTENDU** que la Municipalité cherche à se doter d'un bâtiment dédié aux travaux publics;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

**DE** mandater le directeur général à entamer des discussions avec le propriétaire du bâtiment, monsieur Gabriel Turner, pour connaître les dispositions de vente.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 10  
SEPTEMBRE 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED  
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**14. RÉOLUTION NO 2024-163  
ACHAT DE POMPES SUBMERSIBLES POUR PUIITS DE  
CAPTATION / ENTREPRISE ATLANTIS POMPE :  
AUTORISATION**

**ATTENDU** la nécessité de procéder au remplacement de deux pompes submersibles, pour la captation de l'eau potable, qui sont en fin de durée de vie utile;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par le conseiller Mathieu Vigneault, et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à faire l'achat desdites pompes auprès de l'entreprise Atlantis Pompe au montant de trois mille cinq cent soixante-huit dollars et quatre-vingts sous (3 568,80 \$, avant taxes).

---

**15. RÉOLUTION NO 2024-164  
COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ: AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par le conseiller Mathieu Vigneault, et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 août 2024 et en autorise le paiement.

---

**16. RÉOLUTION NO 2024-165  
COMPTES À PAYER – AÉROPORT: AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyée par le conseiller Mathieu Vigneault, et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 août 2024 et en autorise le paiement.

---

**1. COMPTES PAYÉS ET CHÈQUES CONCILIÉS**

Les membres du conseil ont reçu la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payés du mois d'août 2024, avec un récapitulatif des opérations monétaires par Accès D.

---

**2. BALANCE DE VÉRIFICATION**

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information et de suivi.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 10  
SEPTEMBRE 2024 À 19h00, À LA SALLE ALFRED  
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**3. CORRESPONDANCE**

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif

---

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les élus ont répondu aux questions qui leur ont été posées.

---

**17. RÉOLUTION NO 2024-166  
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

**QUE** la séance soit levée à 19h53.

---

Henri Wapistan  
Maire

---

Denis Landry  
Directeur général